

RAPPORT ANNUEL

2016 - 2017





Semaine du patrimoine 2017, musicien Alysha Brilla. Photo : Ian Crysler.

Produit par la:

Fiducie du patrimoine ontarien
10, rue Adelaide Est
Toronto (Ontario)
Canada M5C 1J3

Pour obtenir d'autres exemplaires du présent rapport annuel et de plus amples renseignements sur la Fiducie, ses programmes et ses publications, prière de consulter heritagetrust.on.ca.

Téléphone: 416 325-5032
Courriel: marketing@heritagetrust.on.ca

© Fiducie du patrimoine ontarien, 2017
© Mi5 Print & Digital, 2017
Photos © Fiducie du patrimoine ontarien, à moins d'indication contraire

Conservez notre passé. Façonnez notre avenir.

Donnez dès aujourd'hui à heritagetrust.on.ca/dons.

La Fiducie du patrimoine ontarien est un organisme du ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport de l'Ontario.

En page couverture :

Pharmacie du Niagara, Niagara-on-the-Lake

♻️ Imprimé à l'aide d'encre végétales sur du papier recyclé exempt d'acide et de chlore. Aidez-nous à protéger l'environnement en faisant circuler ou en recyclant cette publication.

ISSN 1916 – 369X (Version imprimée)
ISSN 1916 – 3703 (Online)
ISSN 1916 – 3711 (En ligne)
ISBN 0-7794-5434-0

11-17-300 E&OE

 @Fiduciedupatrimoineontarien

 @patrimoineON

 @ONheritage

 Ontario

FIDUCIE DU PATRIMOINE ONTARIEN

DONNER VIE À NOTRE HISTOIRE

Table des matières

- 4** Message du président et de la directrice générale
- 6** Le travail de la Fiducie
- 7** Conseil d'administration
- 8** Faits saillants de 2016-17
 - Conserver nos espaces naturels
 - Protéger notre patrimoine culturel
 - Mobiliser les Ontariennes et Ontariens, et célébrer la diversité
 - Programme du Centre des salles de théâtre Elgin et Winter Garden
 - Raviver les racines culturelles de l'Ontario
 - Aider des artistes canadiens à se perfectionner
 - Donner accès à des lieux chers aux Ontariennes
 - Soutenir les partenariats avec des communautés autochtones
- 22** En chiffres
- 23** Prix du lieutenant-gouverneur pour les réalisations en matière de conservation du patrimoine Ontarien de 2016
- 25** Donateurs et partenaires
- 25** Donateurs, bailleurs de fonds et commanditaires
- 27** Partenaires
- 29** Responsabilités de la direction en matière de rapports financiers
- 30** Rapport du vérificateur et états financiers

Pour de plus amples renseignements sur la Fiducie, ses programmes et ses publications, prière de consulter heritagetrust.on.ca.



Message du président et de la directrice générale

La Fiducie du patrimoine ontarien assure les fonctions de fiduciaire et d'intendant du patrimoine pour la population de l'Ontario. De telles fonctions l'amènent à soutenir activement la protection du patrimoine, à fournir des conseils en la matière et à promouvoir le patrimoine culturel et naturel de l'Ontario. Notre vision correspond aux priorités du gouvernement provincial, à savoir soutenir des collectivités fortes et dynamiques, développer le tourisme, bâtir un secteur culturel solide et prospère, et préserver les ressources culturelles et patrimoniales de l'Ontario.

La Fiducie est un organisme provincial. Nous travaillons dans 85 p. 100 des municipalités de l'Ontario ainsi qu'auprès de nombreuses communautés autochtones, où nous protégeons des lieux significatifs et faisons connaître les récits qui nous relient au territoire. La Fiducie collabore avec des centaines de partenaires partout dans la province chaque année. En 2016-2017, nous avons recueilli plus de 65 p. 100 de nos fonds pour appuyer notre mandat de base et présenter un budget équilibré. En 2016-2017, la Fiducie :

- a célébré des innovations et des pionniers dans le domaine des sciences médicales;
- a travaillé avec 145 collectivités à l'ouverture de plus de 1 200 lieux spéciaux lors de 43 événements Portes ouvertes Ontario;
- a repensé son site Web pour offrir une expérience visuelle rapide, intuitive et interactive des plus modernes, et entièrement adaptée aux appareils mobiles;
- a souligné le 400e anniversaire de la présence française et exploré les premiers contacts entre les civilisations européenne et autochtone;
- a présenté diverses perspectives sur les paysages culturels dans le numéro d'automne de Questions de patrimoine (Les voix qu'exprime le paysage), rappelant l'importance de protéger le témoignage matériel de la civilisation humaine se traduisant dans les interactions humaines avec l'environnement au fil du temps;
- a lancé MonOntario – une vision au fil du temps, une collection d'histoires ne cessant de s'enrichir sur qui nous sommes et qui nous aimerions devenir en tant qu'Ontariennes et Ontariens;

- a accru de 100 p. 100 le nombre de places occupées par jour au Centre des salles de théâtre Elgin et Winter Garden (Centre EWG) en 2015-2016, et a remplacé le toit et la tour de refroidissement de cet édifice;
- a mené à bien le projet de conservation du pavillon de fonction de la Compagnie de la Baie d'Hudson sur l'île Moose Factory, avec le soutien du Programme de partage des frais pour les lieux historiques nationaux et notre partenaire, la Première Nation crie de la Moose;
- a contribué à l'inspiration de cinq artistes qui ont habité et créé au « paradis d'une folle » dans le cadre du Programme des artistes en résidence Doris McCarthy, avec le soutien de la Fondation RBC;
- a fourni une expérience de travail et des possibilités de mentorat à 51 jeunes et, avec le soutien de la Great-West, de la London Life et de Canada-Vie, a célébré les réalisations de 365 autres jeunes;
- a élargi l'espace pouvant être cédé en location, accueillant l'attraction Secret City Adventures à la maison George-Brown pour offrir l'expérience d'un jeu d'évasion dans cette propriété patrimoniale;
- a obtenu le financement pour soutenir des programmes de base par l'entremise du Fonds pour les manifestations culturelles de l'Ontario, de l'Office des affaires francophones, de Fêtons l'Ontario et d'Ontario 150.

La Fiducie a réussi à obtenir 1,95 million de dollars en fonds fédéraux pour des projets de conservation architecturale à frais partagés, à achever au cours de l'exercice 2017-2018. Une enveloppe du Programme national de partage des frais pour les lieux patrimoniaux est utilisée en 2017-2018 pour restaurer un ascenseur à commande manuelle datant de 1908 au Centre du patrimoine ontarien ainsi que pour rénover un plafond unique, arborant des feuilles de hêtre, de la salle de théâtre Winter Garden. Des fonds provenant du Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150 que met en œuvre FedDev Ontario servent au remplacement cyclique, crucial, des systèmes de construction au Centre EWG ainsi qu'à des travaux d'amélioration de l'infrastructure et de conservation au site historique de la Case de l'oncle Tom, aux badlands de Cheltenham et à la maison Macdonell-Williamson. La Fiducie a préparé des projets de démonstration qui s'inscrivent dans le mandat de partenaires de financement fédéraux, tirant profit de la disponibilité de fonds de contrepartie du ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport et affichant de bons antécédents auprès d'organismes fédéraux dans la gestion, la mise en œuvre et la promotion réussies d'initiatives répondant aux normes de conservation architecturale les plus élevées.

Nous sommes fiers des efforts déployés pour mobiliser le public par nos programmes et événements, entre autres la commémoration d'expériences ontariennes et la conservation de notre patrimoine culturel et naturel. Tout en célébrant les réalisations à notre actif en 2016-2017, nous avons hâte de nous atteler aux projets clés qui nous attendent au cours des prochaines années.

Nous vous invitons à parcourir les faits saillants d'une autre année marquée par d'inlassables efforts de préservation du patrimoine, couronnés de succès, pour la Fiducie. Grâce à l'appui d'une équipe dévouée et compétente de professionnels du domaine du patrimoine, des membres distingués de notre conseil d'administration, de partenaires accomplis, de généreux bailleurs de fonds et de bénévoles enthousiastes, la Fiducie demeure un centre d'excellence et d'expertise pour la population ontarienne.

Pour terminer, nous exprimons notre sincère reconnaissance au professeur Thomas Symons, qui a présidé notre conseil pendant 11 ans et dont les services exceptionnels ont pris fin en mars 2017. Il a dirigé la Fiducie avec un dévouement inébranlable, qui aura des retombées positives sur notre organisme pendant plusieurs années. Merci Tom.



Harvey McCue, nouveau président du conseil



Beth Hanna, Directrice Générale

Le travail de la Fiducie

Mandat

La Fiducie du patrimoine ontarien est l'organisme de mise en valeur du patrimoine de la province. Il lui incombe légalement d'identifier, de préserver, de protéger et de promouvoir le patrimoine culturel et naturel de toute la province. La Fiducie doit également conserver le patrimoine culturel et naturel ayant un intérêt provincial, interpréter l'histoire de l'Ontario, sensibiliser les Ontariennes et les Ontariens à l'importance de ce patrimoine pour notre société et célébrer la diversité de la province.

En 2015, le ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport a recouru aux services de consultants pour examiner le mandat de la Fiducie. D'après cet examen requis tous les sept ans, conformément à la Directive concernant les organismes et les nominations :

- Le mandat de la Fiducie fait ressortir la portée et l'importance de ses activités ainsi que des liens tissés avec d'autres organismes pour la préservation du patrimoine ontarien tant dans une perspective provinciale que locale;
- Les responsabilités et la mission combinées de la Fiducie à l'égard du patrimoine bâti, culturel et naturel constituent le fondement d'un centre d'excellence et d'expertise unique, qui peut être mis à profit aux échelles provinciale et locale dans tous les domaines, partout en Ontario;
- La Fiducie est une précieuse ressource en matière de patrimoine, qui réunit de solides connaissances professionnelles et techniques, et elle est reconnue en tant que centre d'expertise spécialisé dans son domaine – ce qui lui confère un caractère unique au sein du gouvernement provincial;
- Les programmes de la Fiducie, notamment Portes ouvertes Ontario, connaissent un succès remarquable dans la promotion du patrimoine, aidant à faire mieux comprendre et apprécier le patrimoine ontarien, et à en offrir une expérience directe à la population;
- Dans un contexte marqué par une population croissante et de plus en plus diversifiée en Ontario, et compte tenu des pressions qu'exerce le développement immobilier, la mission d'identification, de protection et de conservation du patrimoine ontarien qui a été confiée à la Fiducie gagne sans cesse en importance.



Conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil. Voici les membres qui ont fait partie du conseil d'administration de la Fiducie du patrimoine ontarien durant l'exercice 2016-2017 :

**Thomas H.B. Symons, président
(Peterborough)**

3 février 2006 au 4 mars 2016
Président du 5 mars 2010 au 4 mars 2017

**Harvey Andrew McCue, vice-président
(Ottawa)**

24 septembre 2009 au 4 mars 2012
Vice-président du 22 mars 2012 au 4 mars 2018

James (Jim) Brownell (Long Sault)

25 août 2015 au 4 mars 2018

**Dr. Robert (Squee) Arthur Gordon
(Toronto)**

12 août 2009 au 4 mars 2018

Melanie Hare (Toronto)

18 novembre 2009 au 3 mars 2018

Dr. Frederic (Eric) L.R. Jackman (Toronto)

15 avril 2015 au 14 avril 2018

George Thomas Kapelos (Toronto)

12 août 2015 au 4 mars 2018

Helen A. MacLeod (L'Orignal)

17 septembre 2004 au 4 mars 2017

Donald Pearson (London)

12 août 2009 au 4 mars 2018

Jean Yves Pelletier (Ottawa)

17 juin 2015 au 4 mars 2018

Nathan Tidridge (Waterdown)

30 septembre 2015 au 3 mars 2018

Maria Topalovich (Toronto)

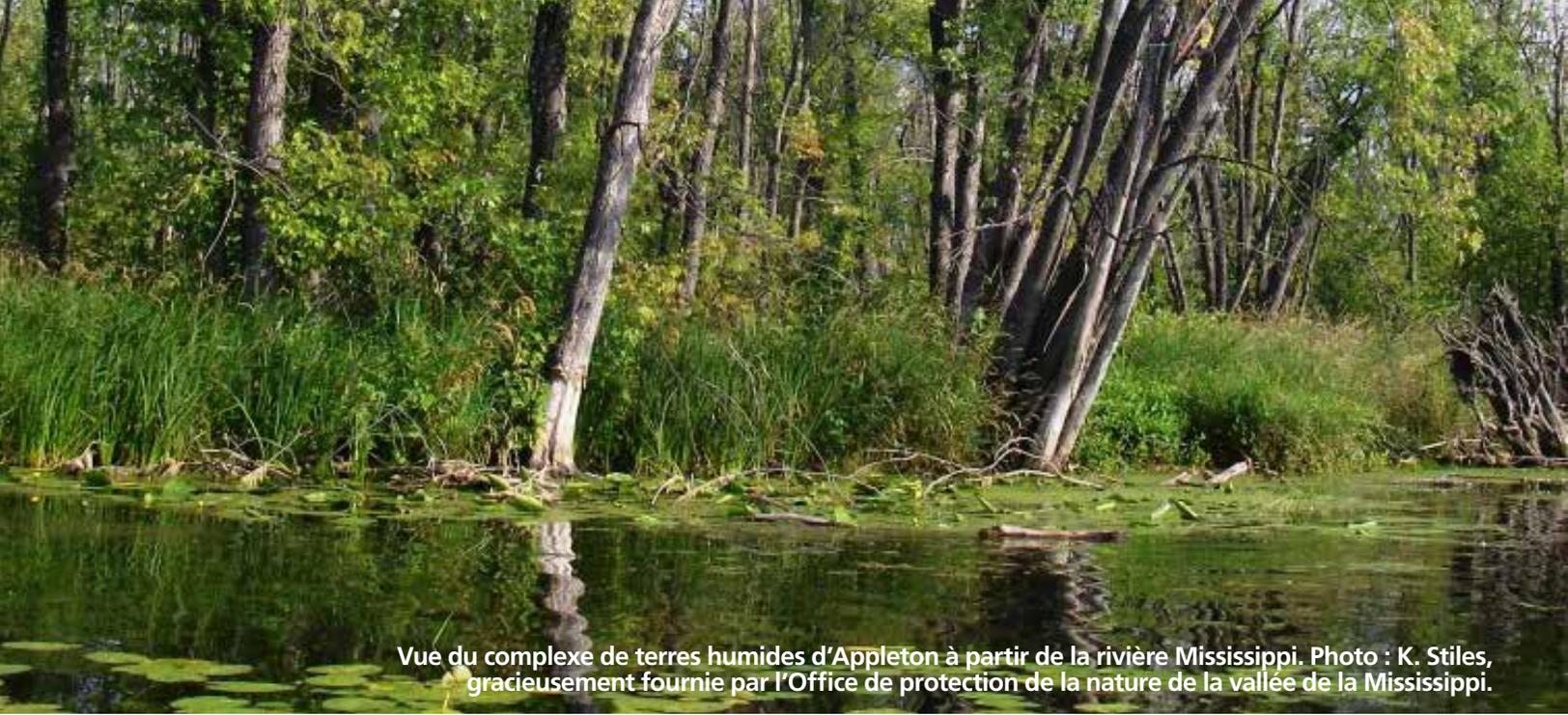
24 septembre 2009 au 4 mars 2017

Peter Rogers (Toronto)

24 février 2016 au 23 février 2019

Wendy Shearer (Guelph)

11 janvier 2017 au 10 janvier 2020



Vue du complexe de terres humides d'Appleton à partir de la rivière Mississippi. Photo : K. Stiles, gracieusement fournie par l'Office de protection de la nature de la vallée de la Mississippi.

Faits saillants de 2016 – 2017

Conserver nos espaces naturels

Le patrimoine naturel de l'Ontario est exceptionnellement diversifié. Bénéficiant de cet héritage unique, la Fiducie mise sur sa conservation en veillant à le protéger pour les générations à venir

nos fonctions de gérance, nous maintenons la biodiversité naturelle, conservons cette partie importante du bassin hydrographique, protégeons les espèces en péril et minimisons les perturbations d'origine humaine.

Sauvegarder nos terres humides

En novembre, nous avons assumé la responsabilité de préserver et de protéger plus de 20 hectares (50 acres) de terres humides d'importance provinciale – un don provenant d'une propriété privée.

Situé à 50 kilomètres au sud-ouest d'Ottawa, le sanctuaire faunique nouvellement baptisé en l'honneur de Wilfred et Jean Neilson est la seule représentation importante des marais fluviaux, des marécages et des forêts sèches de la plaine argileuse de l'Ontario. Il abrite trois espèces animales en danger : la salamandre de Jefferson (en voie de disparition), la tortue mouchetée (menacée) et la chélydre serpentine (préoccupante).

C'est la troisième propriété qui nous a été confiée dans le complexe de terres humides d'Appleton, où se trouve le sanctuaire. Dans l'exercice de

Élargir l'accès du public aux sentiers naturels de l'Ontario

La Fiducie du patrimoine ontarien possède et protège de nombreux tronçons du sentier Bruce.

En janvier, nous avons acquis les droits de passage près de Lion's Head, une communauté située à quelques kilomètres au sud-est du parc national de la Péninsule-Bruce. Deux propriétaires de terres privées ont généreusement accepté d'accorder des droits de passage sur leurs propriétés respectives, offrant ainsi un couloir de randonnée pédestre permanent pour le sentier Bruce. Grâce à ces mesures, les piétons accèdent dorénavant à un site que nous conservons déjà : la propriété Westover, gérée par la Bruce Trail Conservancy, notre partenaire communautaire.



Le schiste de Queenston exposé des badlands de Cheltenham. La Fiducie a évité une aggravation des dommages attribuables à l'érosion et à l'augmentation des visiteurs en prenant des mesures de protection et en interdisant temporairement l'accès à cet élément fragile du patrimoine naturel de l'Ontario

Ces nouveaux droits de passage attireront des milliers d'excursionnistes et de randonneurs chaque année. En faisant la promotion d'activités récréatives saines, la beauté naturelle de l'Ontario sera valorisée. Ce sont 160 kilomètres de sentiers récréatifs publics additionnels sur des terres protégées par la Fiducie.

Conserver les badlands de Cheltenham

En 2015, conformément à notre mandat de conservation et d'intendance, nous avons fermé temporairement les badlands de Cheltenham (photo), menacés par le nombre accru de visiteurs, afin de mettre en œuvre des mesures pour protéger ce site unique en son genre ainsi que pour des raisons de sécurité publique.

L'année 2016 a été ponctuée d'une série de réunions de consultation publique au cours desquelles les résidents, les entreprises et d'autres intervenants ont exprimé leurs points de vue, fourni de précieux conseils et éclairé le processus décisionnel de la Fiducie dans le cadre du projet pluriannuel de plan directeur d'aménagement des badlands de Cheltenham. Plusieurs améliorations ont été apportées au site : la revitalisation du réseau des sentiers, l'aménagement d'une aire

de stationnement et d'une promenade de bois accessibles, l'ajout d'un sentier en bordure de route et la pose de panneaux de signalisation.

Avec plus de 800 participants, nos consultations publiques ont connu un franc succès. Le retour d'information des communautés et de nos huit partenaires communautaires s'est révélé déterminant pour établir l'infrastructure et la configuration définitive des sentiers des badlands. Comme prévu, nous comptons rouvrir ce remarquable site au début de 2018, pour qu'il redevienne l'une des attractions touristiques environnementales les plus emblématiques du Sud de l'Ontario.

La Fiducie est reconnaissante à la Fondation TD des amis de l'environnement et au gouvernement du Canada (FedDev – Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150) de leur appui généreux à nos travaux dans les badlands de Cheltenham.



La restauration de panneaux muraux décoratifs au Centre des salles de théâtre Elgin et Winter Garden; avant et après.

Faits saillants de 2016 – 2017

Protéger notre patrimoine culturel

La Fiducie réalise des travaux de restauration et de conservation des édifices patrimoniaux sous sa garde, veillant ainsi à ce qu'ils demeurent une partie importante de la vie des Ontariens.

Restaurer un endroit légendaire pour les arts de la scène

Au printemps 2016, nous avons achevé une série de projets de restauration pluriannuels au Centre des salles de théâtre Elgin et Winter Garden.

Dans un projet d'envergure, le remplacement de la moquette a mis au jour le carrelage et le plancher en terrazzo d'origine du bar du foyer de la rue Yonge, datant des premiers jours du théâtre. Plutôt que de le recouvrir à nouveau, nous avons restauré le carrelage et le plancher, leur redonnant leur gloire d'antan (photo) pour le plus grand plaisir des visiteurs de cet élégant lieu historique national.

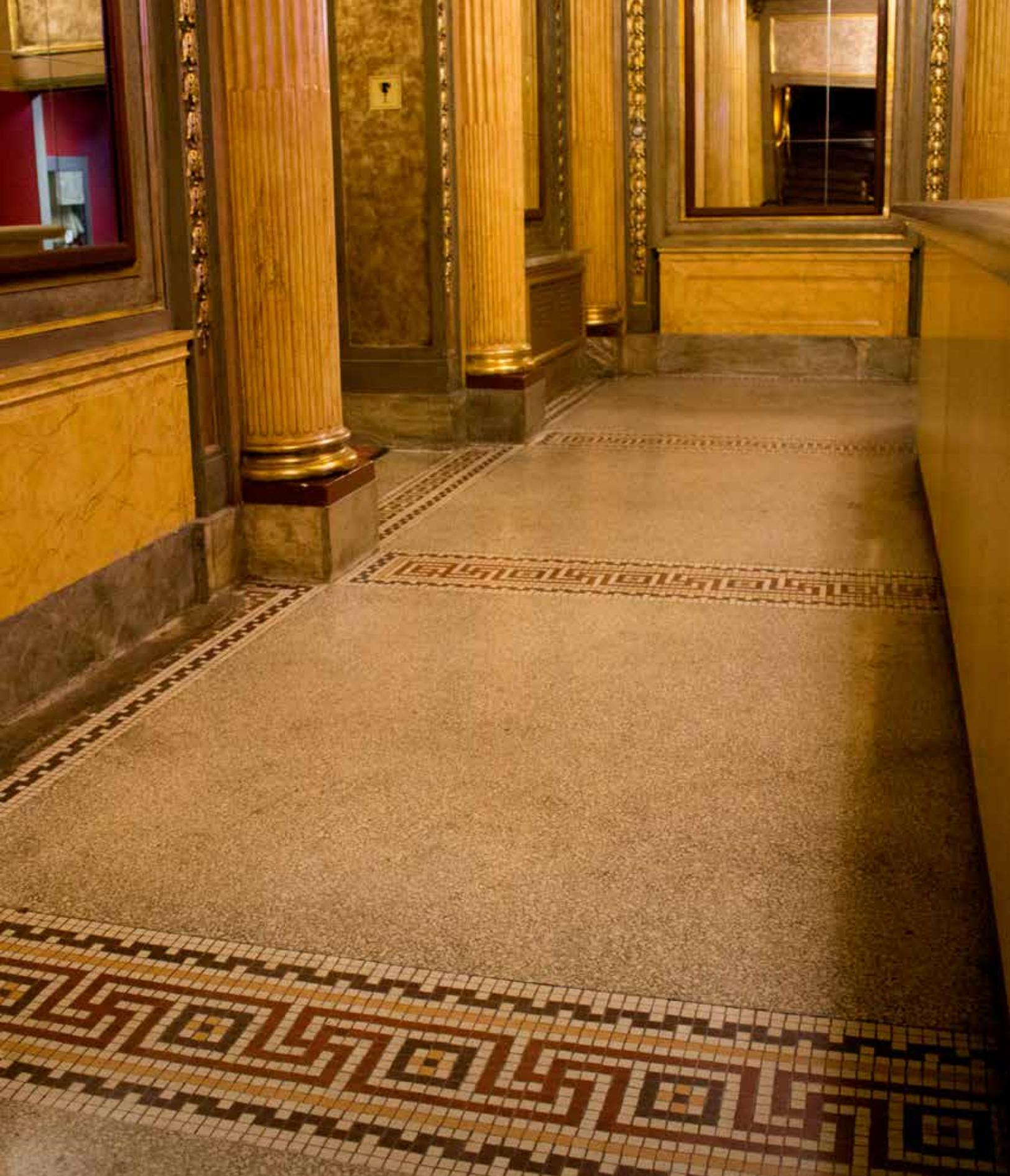
De plus, le grand escalier et le foyer de la rue Yonge ont été restaurés avec leurs panneaux muraux distinctifs. Le résultat est à en couper le souffle (photo). Ces travaux ont embelli ce théâtre à salles superposées, le dernier en activité au monde.

Faire revivre le passé de l'Ontario

La conservation est un engagement renouvelé qui exige les soins et l'expertise d'artisans possédant des dizaines de compétences spécialisées.

En 2016, la Fiducie a restauré de nombreux sites patrimoniaux disséminés dans la province. Voici quelques-uns des projets réalisés : d'importantes réparations à la grange et à la remise à voitures hippomobiles au domaine Ashbridge (Toronto); la restauration de la façade du pavillon de fonction de la Compagnie de la Baie d'Hudson à Moose Factory; le remplacement du parement de la Pharmacie du Niagara; la restauration minutieuse des fenêtres et des appuis en bois du Centre du patrimoine ontarien dans le style d'origine.

La Fiducie est reconnaissante au Programme de partage des frais de Parcs Canada pour les lieux historiques nationaux et à la province de l'Ontario de leur appui généreux à nos travaux de restauration essentiels.



Le plancher de terrazzo et de tuile d'origine nouvellement restauré au Centre des salles de théâtre Elgin et Winter Garden.



Des élèves de deux écoles, Harriet Tubman School et Lockview Public School, de St. Catharines, reçoivent un prix Jeunes leaders du patrimoine de l'honorable Elizabeth Dowdeswell, lieutenant-gouverneure de l'Ontario. Photo : Ian Cryslar.

Faits saillants de 2016 – 2017

Mobiliser les Ontariennes et Ontariens, et célébrer la diversité

Toute la population ontarienne est appelée à vivre des expériences mémorables et captivantes grâce à nos partenaires qui favorisent l'appropriation du patrimoine culturel et naturel de la province et son appréciation à sa juste valeur.

Accroître les moyens d'action des enfants et des jeunes

Depuis 2000, trois compagnies d'assurance, la Great-West, la London Life et Canada-Vie, soutiennent des initiatives novatrices et créatives pour mobiliser les jeunes en faveur de la conservation du patrimoine. Elles appuient la stratégie jeunesse de la Fiducie, qui comprend le programme Jeunes leaders du

patrimoine. Ce dernier programme souligne les contributions bénévoles remarquables des jeunes dans la conservation du patrimoine naturel et culturel, matériel et immatériel, de l'Ontario. Ce programme aiguise de façon originale le leadership, l'engagement et la créativité des jeunes, et souligne leur contribution exceptionnelle à notre province.

En juillet 2016, la Fiducie a tenu le camp d'été Aventures en archéologie à l'historique Musée Spadina (Toronto). Ce camp offre aux enfants et aux adolescents une occasion exceptionnelle d'apprendre à mettre au jour, à analyser et à consigner des artefacts tout en travaillant aux côtés de professionnels dans le cadre d'une véritable fouille archéologique. La Fiducie gère ce programme en partenariat avec la Ville de Toronto depuis 15 ans.

En 2016-2017, 19 jeunes âgés de 10 à 14 ans (photo) ont tiré grand plaisir de ces deux semaines d'aventure. Ils ont mis au jour des artefacts datant des années 1800 et participé à des excursions stimulantes et à des jeux éducatifs.

Lors de la remise des Prix du lieutenant-gouverneur pour les réalisations en matière de conservation du patrimoine ontarien, tenue en février à l'occasion de la Semaine du patrimoine, nous avons rendu hommage à des jeunes qui agissent pour protéger le patrimoine communautaire, et les avons encouragés à poursuivre, notamment avec les prix Jeunes leaders du patrimoine. En 2016, nous avons honoré un groupe d'élèves de St. Catharines (photo) qui a fait campagne avec succès pour que soient posés des panneaux sur le site où Harriet Tubman a guidé d'anciens

esclaves en quête de liberté au Canada. Cette initiative a obtenu une attention méritée des médias et du public.

Nous avons décerné deux bourses à des jeunes : à Justin Nicholls, de St. Catharines, pour avoir lancé une initiative fructueuse visant la pose d'une plaque pour commémorer le dernier retentissement de la sirène des raids aériens de l'époque de la guerre froide dans sa ville; à Marica Pinnock, d'Oakville, pour avoir aidé des centaines d'élèves à s'instruire sur leur identité et à comprendre l'importance de la diversité.

La Fiducie est reconnaissante à la Great-West, à la London Life et à Canada-Vie de leur appui généreux à notre programme Jeunes leaders du patrimoine.



Le camp d'été en archéologie du Musée Spadina.



Le Centre des salles de théâtre Elgin et Winter Garden.

Faits saillants de 2016 – 2017

Programme du Centre des salles de théâtre Elgin et Winter Garden

Le Centre des salles de théâtre Elgin et Winter Garden (Centre EWG), un lieu historique national, illustre avec éloquence l'apport du mandat de la Fiducie. Il a connu une excellente année, voyant son nombre de places occupées par jour augmenter de 100 p. 100. Il a accueilli des événements courus chaque année, comme le Festival international du film de Toronto (TIFF) de 2016, une production de *Sleeping Beauty* (La Belle au bois dormant) signée Ross Petty ainsi que, de l'Opéra Atelier, *Lucio Silla* et *Dido and Aenas* (Didon et Énée). Un vétéran de Stratford, Graham Abbey, a exploité de façon créative la scène fantaisiste du Winter Garden pour y présenter *The Winter's*

Tale (Le conte d'hiver) et *Measure for Measure* (Mesure pour mesure). De son côté, Garth Drabinsky a opéré un retour vers le théâtre vivant avec une nouvelle production maison, *Sousatzka*, à la salle de théâtre Elgin. La vigueur de l'industrie du théâtre vivant se confirme à Toronto, comme en témoigne le taux d'occupation de 79 p. 100 des deux salles de répétition de plus en plus bondées du Centre EWG. Nous avons continué de faire connaître l'histoire de ce magnifique lieu patrimonial lors de nos visites guidées hebdomadaires ou encore lors de visites aux fantômes saisonnières, toujours populaires, de même que dans le cadre de *Portes ouvertes Ontario*.

Faits saillants de 2016 – 2017

Raviver les racines culturelles de l'Ontario

Le domaine Ashbridge, au cœur du quartier Leslieville de Toronto, a été le carrefour social d'une ferme prospère de 242 hectares (600 acres) établie par la famille Ashbridge en 1796. Les aliments cultivés par cette famille ont nourri des dizaines de milliers de résidents des communautés avoisinantes au XIXe siècle. Avec l'expansion des banlieues, des terres ont été vendues ne laissant plus qu'une petite propriété urbaine. Un siècle plus tard, grâce à un partenariat stratégique, l'agriculture est à nouveau pratiquée sur ce magnifique site patrimonial.

Building Roots, notre partenaire communautaire, coopère avec des particuliers et des organismes pour aménager et promouvoir une infrastructure alimentaire communautaire et commerciale lors de la création ou de la revitalisation de logements. Ensemble, nous avons accueilli à la propriété Ashbridge plusieurs groupes communautaires locaux variés, à l'image de la mosaïque culturelle de l'Ontario. En 2016, les jardins communautaires ont connu une récolte exceptionnelle, et la Fiducie s'est ainsi rapprochée d'un nouveau public et de nouveaux partenaires.

Un agriculteur syrien, un réfugié accueilli par le centre communautaire arabe de Toronto, a rallié, au début du printemps, le groupe de bénévoles de Building Roots pour s'atteler à l'expansion du projet de petite ferme urbaine. Heureux de cultiver des liens avec d'autres personnes partageant sa passion, il a transmis aux autres bénévoles ses techniques de jardinage au cours du printemps et de l'été.

Cet automne-là, le Black Farmers Collective de Toronto (photo), qui promeut la justice alimentaire au sein de la communauté, notamment en cultivant des aliments biologiques à prix abordable, a planté pour la première fois ses cultures d'automne. Ce

regroupement vend ses récoltes à bon prix aux marchés fermiers de divers quartiers, comme Moss Park, finançant ainsi ses initiatives grâce aux recettes qu'il en tire.

Nous tenons à raviver les racines culturelles du domaine Ashbridge et à en faire profiter divers groupes communautaires. Nous déployons des efforts pour offrir des espaces propices à donner vie à l'histoire.



Des membres du Black Farmers Collective, un groupe communautaire torontois, en train de cultiver un jardin au domaine Ashbridge de la Fiducie.



Le « paradis d'une folle », Photo : Toni Hafkensheid.

Faits saillants de 2016 – 2017

Aider des artistes canadiens à se perfectionner

L'artiste et auteure canadienne de renom Doris McCarthy (1910-2010) souhaitait que son coin de paradis (le « Paradis d'une folle »), un site patrimonial empreint de sérénité près des falaises de Scarborough, devienne une retraite pour des artistes, des musiciens et des écrivains lorsqu'elle nous l'a confié en établissant une fiducie résiduaire de bienfaisance. Nous avons concrétisé sa vision par la mise en œuvre d'un solide programme d'artistes en résidence qui fournit à des professionnels de la création un studio inspirant et un espace de vie où ils peuvent laisser libre cours à leur art et atteindre des objectifs.

Cinq artistes sélectionnées par un comité consultatif d'experts ont bénéficié du Programme des artistes en résidence Doris McCarthy en 2016 : une poète; une peintre, artiste de collage et animatrice

numérique; une artiste des techniques mixtes; une auteure de livres pour enfants; une artiste visuelle. Ces professionnelles très créatives ont aussi agi comme mentors auprès d'aspirants artistes. Un tel volet du programme permet d'apporter des critiques constructives quant aux techniques et aux procédés, d'offrir des conseils sur l'orientation professionnelle et de fournir d'autres avis selon les besoins et les intérêts des mentorés. Il contribue ainsi à ce que divers milieux artistiques soient soutenus, inspirés et reliés entre eux.

La Fiducie est reconnaissante à la Fondation RBC de son appui généreux au Programme des artistes en résidence Doris McCarthy.

Renforcer le sentiment d'appartenance

Nous avons dévoilé sept plaques provinciales dans cinq collectivités ontariennes en 2016. Trois d'entre elles rendent hommage aux immortels Flying Frenchmen, un trio franco-ontarien de joueurs de hockey devenu célèbre avec les Canadiens de Montréal. Les trois hockeyeurs étaient originaires de Cornwall, de Belleville et de Renfrew.

Posées de façon à être bien visibles aux entrées de grands centres récréatifs communautaires susceptibles d'attirer chaque année plus de

1,3 million de visiteurs, les plaques mettent en relief le rôle déterminant de ces Franco-Ontariens dans la croissance de la Ligue nationale de hockey, incitant des générations d'enfants et d'adolescents à poursuivre leur rêve d'une carrière sportive sous le signe de l'excellence.

À la fin de 2016, nous avons dévoilé 1 277 plaques qui racontent des histoires vécues partout dans la province, renforcent notre sentiment d'appartenance et font ressortir la diversité de l'histoire de l'Ontario.





Des visiteurs découvrent Shopify Plus, à Waterloo, lors de l'événement Portes ouvertes Ontario 2016. Photo: Joe Martz

Faits saillants de 2016 – 2017

Donner accès à des lieux chers aux Ontariennes

Près d'un demi-million de visiteurs de partout dans le monde ont accepté notre invitation à visiter plus de 1 000 sites durant Portes ouvertes Ontario 2016, injectant plus de 5 millions de dollars dans les économies locales des 145 collectivités participantes de l'ensemble de la province.

Ce populaire événement touristique a représenté toute une manne pour des centaines de villes et de comtés, attirant plus de 7 millions de visiteurs depuis son lancement en 2002. Un de nos partenaires communautaires a applaudi « les histoires personnelles, les contacts et le bel esprit que reflétaient les échanges entre visiteurs et bénévoles » durant l'événement. Un autre partenaire nous a dit avec enthousiasme à quel point sa « communauté a soif de ce type d'interaction ».

La Fiducie a pu encourager la participation du public, promouvoir la fierté civique, susciter un intérêt pour l'histoire et faire connaître des faits, attirer l'attention sur des sites patrimoniaux locaux et faire avancer la cause de la conservation tout en créant des débouchés pour des emplois communautaires, des offres touristiques et des partenariats nouveaux par la mise en œuvre de programmes prometteurs comme Portes ouvertes Ontario.

La Fiducie est reconnaissante à Fêtons l'Ontario et au Fonds pour les manifestations culturelles de l'Ontario de leur appui généreux à Portes ouvertes Ontario.

Faire valoir le patrimoine noir du Canada

Le 1er août de chaque année, nous soulignons le Jour de l'émancipation – l'anniversaire de l'abolition de l'esclavage au Canada et dans l'Empire britannique – au site historique de la Case de l'oncle Tom, à Dresden. En 2016, nous avons rassemblé plus de 500 membres de la collectivité pour célébrer l'espoir et la liberté en musique, avec des reconstitutions historiques et de dynamiques et instructives activités d'interprétation.

En mai, pour une deuxième année de suite, nous avons offert à des enseignants d'écoles primaires du Sud-Ouest de l'Ontario un atelier d'une journée sur l'histoire des Noirs, également au site historique de la Case de l'oncle Tom. Des enseignants provenant de 35 écoles ontariennes ont tiré de grandes leçons

des réalisations des Canadiens noirs et de leur lutte pour l'égalité. Les participants ont ensuite pu transmettre à leur tour ce qu'ils avaient appris à leurs pairs, et intégrer des leçons dans leurs plans de cours pour enrichir la formation de leurs élèves pendant bien des années.

La Fiducie est reconnaissante à RBC Banque Royale – Sud-Ouest de l'Ontario de son généreux appui au Jour de l'émancipation au site historique de la Case de l'oncle Tom.



Célébration du jour de l'émancipation au site historique de la Case de l'oncle Tom.



Le pavillon de fonction de la Compagnie de la Baie d'Hudson, un lieu historique national à Moose Factory en partenariat avec la Première Nation crie de la Moose.

Faits saillants de 2016 – 2017

Soutenir les partenariats avec des communautés autochtones

La Fiducie travaille avec les collectivités autochtones à la protection de leurs terres sacrées et de leurs lieux culturels importants, à la célébration de leurs héros et à la commémoration d'événements importants.

La protection de lieux sacrés et importants sur le plan culturel

La Fiducie protège et gère de façon permanente plusieurs sites revêtant un sens particulier pour les populations autochtones, notamment des lieux de sépulture, des sites utilisés à des fins traditionnelles et des terres sacrées ou d'une grande valeur spirituelle, en collaboration étroite avec leurs communautés respectives.

Durant 2016, en partenariat avec la Première Nation crie de la Moose, nous avons restauré l'extérieur du pavillon de fonction de la Compagnie de la Baie d'Hudson (photo), un lieu historique national à Moose Factory. Il s'agit d'un site de grande importance pour les Cris de Moose : c'est là où s'est déroulée la première rencontre avec des commerçants anglais à la fin du XVII^e siècle et qu'a commencé une longue relation, parfois conflictuelle et même tragique, avec les colons, les négociants et les missionnaires. Aujourd'hui, la Première Nation crie de la Moose exploite cet élément crucial du patrimoine nordique de l'Ontario comme une attraction saisonnière et un centre d'hébergement pour le personnel.

La Fiducie est reconnaissante au Programme de partage des frais de Parcs Canada pour les lieux historiques nationaux et à la province de l'Ontario de leur appui généreux à nos travaux de restauration essentiels.

Préserver et promouvoir le patrimoine autochtone

En juin, nous avons souligné 400 ans d'interaction entre peuples européens et autochtones dans ce qui est maintenant l'Ontario par la tenue d'un événement public à Penetanguishene, en partenariat avec l'administration de cette ville et l'Office des affaires francophones.

Des représentants des communautés algonquine, anishinaabe, huronne-wendat et métisse ont pris part à l'expérience intercommunautaire d'une journée. Une cérémonie officielle, le dévoilement d'une plaque, des activités instructives pour les jeunes et des dégustations de plats autochtones étaient notamment au programme. Nous avons fait appel à des historiens et à des gardiens du savoir de plusieurs Premières Nations pour la rédaction du texte commémoratif de la plaque, écrit à la fois en anglais, en français, en anishinaabe, en montagnais-innu, en mohawk et en wendat.

En février, de concert avec le Bureau du lieutenant-gouverneur, nous avons remis à la Nation métisse de l'Ontario le Prix du lieutenant-gouverneur pour les réalisations communautaires en matière de conservation du patrimoine ontarien.

Tout au long de 2016, nous avons communiqué avec un certain nombre de chefs et de gardiens du savoir, entre autres dans les communautés anishinaabe, crie, huronne-wendat et métisse, afin de procéder à des enregistrements sur différents aspects du patrimoine culturel et immatériel autochtone pour les générations actuelles et futures, et de transmettre les points saillants de ces échanges en ligne et dans le magazine Questions de patrimoine.



La cérémonie de dévoilement d'une plaque honorant Champlain.
Photo : CNW/ Stephan Potopnyk



Le grand chef Konrad Sioui, de la Nation huronne-wendat, raconte l'histoire de son peuple durant un entretien enregistré sur vidéo avec la directrice générale de la Fiducie, Beth Hanna.

En chiffres

Coup d'œil sur les réalisations de la Fiducie



Protéger l'habitat de
61
espèces en péril de l'Ontario



465
sites patrimoniaux protégés



43
événements Portes
ouvertes Ontario
en 2016



754021
participants dans les
sites et aux programmes
de la Fiducie



468263
visiteurs aux sites de Portes
ouvertes Ontario 2016 dans

145
collectivités



\$5 million
générés par les visiteurs de
Portes ouvertes Ontario
chaque année



945000
artefacts archéologiques
et de

25011
artefacts culturels gérés
et interprétés



377000
visites du site Web



51870
heures de bénévolat dans les sites et
événements de la Fiducie



plaques provinciales dévoilées depuis 1956,
en commémoration de personnes, de lieux
et d'événements importants



365
personnes reconnues pour des
contributions remarquables à la
conservation du patrimoine



35%
une hausse des abonnés et amis dans
toutes les plateformes des médias sociaux
(Facebook, Twitter, Flickr)



250
documents réglementaires
ajoutés au registre tenu aux
fins de la Loi sur le patrimoine
de l'Ontario



66%
en recettes propres au moyen
d'activités, de baux,
de dons, de subventions
et de commandites



Lauréats du Prix du lieutenant-gouverneur pour l'ensemble des réalisations en matière de conservation du patrimoine ontarien de 2016. Photo: Ian Cryslar.

Prix du lieutenant-gouverneur pour les réalisations en matière de conservation du patrimoine ontarien de 2016

Les Prix du lieutenant-gouverneur pour les réalisations en matière de conservation du patrimoine ontarien, qu'administre la Fiducie du patrimoine ontarien, sont de prestigieuses récompenses décernées pour souligner les contributions exceptionnelles à la conservation du patrimoine culturel et naturel, à la durabilité de l'environnement et à la biodiversité. Ils sont remis tous les ans lors d'une cérémonie tenue à Queen's Park, à Toronto.

Ensemble des réalisations

- Linda Coutts (Ville de Grimsby)
- A. Ross Wark (Ville d'Oakville)

Réalisations des jeunes – prix individuels/bourses Jeunes leaders du patrimoine

- Justin Nicholls (Ville de St. Catharines)
- Marica Pinnock (Ville d' Oakville)

Réalisations des jeunes – prix collectifs

- La classe de 5e année de Harriet Tubman public school, (Ville de St. Catharines)
- La classe de 2e année de Lockview public school, (Ville de St. Catharines)

Excellence en matière de conservation

- Andrew Pruss d'ERA Architects et l'équipe de projet mise sur pied pour la conservation et la revitalisation du Broadview Hotel, ville de Toronto
- La Art Gallery of Hamilton et le Musée des beaux-arts de l'Ontario pour la conservation visible de Trans Am Apocalypse No. 3 de John Scott, ville de Toronto
- La Barriefield Village Association pour le 200e anniversaire des activités d'interprétation et de commémoration de Barriefield, ville de Kingston
- La Thames Talbot Land Trust pour la conservation du bois de l'escarpement Hawk, Municipalité de Central Elgin
- Le canton d'Oro-Medonte pour le projet de conservation de l'église africaine d'Oro

Réalisations communautaires en matière de conservation

- Le canton d'Oro-Medonte pour le projet de conservation de l'église africaine d'Oro

La Fiducie tient à remercier sincèrement l'honorable Elizabeth Dowdeswell, lieutenant-gouverneure de l'Ontario. Elle souhaite en outre exprimer sa reconnaissance aux membres du jury consultatif, notamment : Scott Carpenter, directeur, Éducation, mode de vie et projets spéciaux, Nation métisse de l'Ontario; Eileen Costello, associée, Aird & Berlis LLP; Michael Eamon, directeur, Collège Catharine Parr Traill, Université Trent; Deborah Pella Keen, ancienne directrice, Commission de l'escarpement du Niagara; Joe Lobko, associé, DTAH; Larry Richards, professeur émérite et ancien doyen (1997-2004) de la faculté d'architecture, du paysage et du design John H. Daniels, Université de Toronto.

Donateurs et partenaires

Les partenariats sont essentiels au succès continu de la Fiducie. En 2016-2017, la Fiducie a autogénéré plus de 66 p. 100 de ses recettes d'exploitation au moyen de ses baux et de ses centres commerciaux, et grâce au soutien de partenaires communautaires et gouvernementaux, de commanditaires privés, de fondations et de particuliers donateurs. Ce soutien, auquel s'ajoutent les contributions généreuses de nos partenaires subventionnaires ainsi que de donateurs de propriétés et de collections, permet à la Fiducie de poursuivre son important travail pour la conservation du patrimoine culturel et naturel de l'Ontario au bénéfice des Ontariennes et Ontariens.

Sans la contribution de ces partenaires indispensables, nous ne pourrions progresser aussi efficacement dans la protection de notre précieux patrimoine culturel et naturel. Nous savons que la force tirée de la coopération contribue véritablement au rayonnement de nos efforts

La Fiducie du patrimoine ontarien remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont consacré du temps et des efforts, ou lui ont versé des dons, cette année.

Donateurs, bailleurs de fonds et commanditaires

Isla H. Adelson, Toronto
AiMS Environmental, Markham
Anne Allengame, Caledon East
Richard M.H. Alway, Toronto
Mary J. Asselstine, North Bay
Daniel Atkinson, Belleville
Linda Atkinson, Toronto
Robert Bagshaw, Ajax
Walter M. et Lisa Balfour Bowen, Toronto
Brian Beattie, Toronto
Dawn Bennett, Caledon East
J. Richard Blackburn, Stratford
Gerald T. Bloomfield, Guelph
William R.C. Blundell, Toronto
William Boulton, Lansdowne
Beverley et Gerry Boyce, Belleville
Wayne et Purita Bristow, Windsor
Heather Broadbent, Bolton
George Bryant, Toronto
Elmer Buchanan, Havelock
Bartley et Ann Bull, Caledon
John Burtniak, Thorold
Brian Caines, Ottawa
John Calvert, Ottawa
Cambic Limited, Toronto
Carl Campitelli, Coldwater
Lewis Coffman, Paisley

Jean M. Cole, Peterborough
Peter T. Coligan, Morrisburg
Don Collison, Toronto
Bud Colquhoun, Englehart
Verna Cotton, Navan
Ann Crichton-Harris, Toronto
Sheila M. Croft, Toronto
Ruby Y. Cruz, North York
Elliott Cuff, Toronto
Nancy Cunningham, Parry Sound
Dairy Queen, Toronto
Honor et Michael de Pencier, Toronto
Ludwig Alexander Deglmann, Allemagne
Paul Dempsey, Mississauga
Margaret Dickson, Waterloo
Dianne Domelle, Thornhill
John Ecker, Whitby
En Ville – traiteur et concepteur d'événements, Toronto
Enoch Turner Schoolhouse Foundation, Toronto
Event Rental Group, Toronto
Event Source, Mississauga
Jennifer Fallis, Toronto
Edward Farrar, Kingston
FedDev Ontario (Canada 150)
Janet Fisher, Huntsville
Fondation Earl B. Connell, Brockville

Fondation Jackman, Toronto
Fondation RBC, Toronto
Fondation régimentaire des Stormont, Dundas and Glengarry Highlanders, Cornwall
Fondation Ross W. McNeil, Brockville
Fondation William et Nona Heaslip, Toronto
Fonds pour les manifestations culturelles de l'Ontario
Adam Found, Lindsay
Sean C. Fraser, Toronto
Karen Lynn Fydenchuk, Etobicoke
Gabriela Gala de Diaz, Brampton
Janet Gates, Toronto
Edythe Gerrard, Toronto
Giant Tiger, Toronto
Norma Gibson-MacDonald, Burlington
Garry Gladden, Mississauga
Richard Glicner, Toronto
Barbara Goldring, Toronto
Ivadele Goode, Mississauga
Derek et Suzette Goodhand, Clarksburg
J.D. Goodwin, Toronto
Robert A. Gordon, Toronto
Gouvernement du Canada
Gouvernement de l'Ontario
Doug Grant, Toronto
La Great-West, compagnie d'assurance-vie,

La London Life, compagnie d'assurance-vie,
et Canada Vie, London
Groupe Banque TD (Relations
communautaires), Toronto
Leah S. Guion, Brampton
William Haartman, Hamilton
Lynne Hagen, Port Dover
Jack Haines, Cornwall
Scott et Ellen Hand, États Unis
Beth Hanna, Toronto
Myrna Hardy, Ottawa
Melanie Hare, Toronto
Helen Hedge, Pickering
John E. Henderson, Thorold
Vic et Marion Hepburn, Toronto
Elinor Hicks, Picton
Kenneth et Joan Higgs, Barrie
Elizabeth Hinton, Peterborough
Richard G.M. Hopper, Scarborough
Kathleen Horiszny, Toronto
Donald Hughes, Stratford
Robert et Ruth Hughes, Hamilton
Gerald Hunt, Toronto
Regan J. Hutcheson, Oshawa
Graeme Hutchinson, Amherstburg
Pamela Inglis, Toronto
INVISTA (Canada) Company, Maitland
Matthew Janes, St. Thomas
Jeunesse Canada au travail, Toronto
Corinne Jessiman, Toronto
Gloria Jung, – en hommage aux Friends of
the Court, Windsor
George T. Kapelos, Toronto
Karen Kaplan, Toronto
Judy Keeler, Toronto
Brent et Marilyn Kelman, London
Lynne Kurylo, Toronto
S.D. Lamb, Ottawa
Treaa Lamb, Owen Sound
Phillis Lamoureux, Nanaimo
Michael Langford, Oakville
L'Eat Catering – traiteur, Toronto
Mary Lewis, Stoney Creek
Celia B. Lottridge, Toronto
Jean et Neil Lund, Edmonton
Nona Macdonald Heaslip, Toronto
Mrs. Eve G. MacDougall, Toronto
Robert M. MacIntosh, Toronto
John Mackenzie, Georgetown

Kenneth A. MacKenzie, Toronto
Martin MacLachlan, Toronto
Helen A. MacLeod, L'Original
Chris MacNaughton et Marilyn O'Rourke,
Grimsby
Alice E. Mahon, Toronto
Karim et Nimet Manji, Toronto
Judith Maxwell, Toronto
Harvey et Sharon McCue, Ottawa
Nancy et John McFadyen, Toronto
Barbara McIntosh, Belleville
Donald B. McKay, Owen Sound
W. Darcy McKeough, Blenheim
Gretchen A. McKerlie, Mitchell
Patricia M. McLean, Sarnia
Daphne McMullan, North York
Sylvia M. McPhee, Toronto
Steven Medley, Oshawa
Richard D. Merritt, Niagara-on-the-Lake
Metro Food, Toronto
Michaels, Toronto
Mary Mick, Orillia
Rodney J. Miller, Toronto
Mr. Peter Milliken, Elginburg
Donald Moggridge, Toronto
Ian R. Moore, Toronto
Richard Moorhouse et Jean Simonton,
Toronto
Wilma L. Morrison, Niagara Falls
Scott Mullin, Toronto
Peter A. Murphy, Brampton
Nixon Law - société professionnelle,
Niagara-on-the-Lake
Richard et Gillian Parker, Etobicoke
Programme national de partage des frais de
Parcs Canada pour les lieux patrimoniaux,
Gatineau
Donald Pearson, Chatham
Jean Yves Pelletier, Ottawa
Gary Pembleton, Ingersoll
Anna Petrescu, Toronto
C. Pickett, St. George
Wade Pitman, Oakville
Pizza Nova
Jannette M. Porter, Toronto
Helen Poulis, King City
Andrew et Valerie Pringle, Toronto
Jana M. Prock, Toronto
RBC Banque Royale – Sud-Ouest de
l'Ontario

Real Canadian Superstore, Toronto
Tamara L. Rebanks, Toronto
Anne Redish, Dundas
William B. Reid, Toronto
Suzanne Reiner, Courtice
John Reynolds, Toronto
Larry W. Richards, Toronto
Peter D. Richardson, Essex
William Robbins, Etobicoke
Gerald Rodney, St. Catharines
Peter Ross, Markham
Anthony Rubin, Toronto
Craig Rutherford, Innisfil
Richard et Joan Sadleir, Toronto
Mike Sawchuck, Pickering
Jocelyn Shaw, Toronto
John D. Sibbald, Jackson's Point
Jean A. Sinclair, Etobicoke
Sknaber Limited, Toronto
Kim Sleno, Courtenay
Doris Smith, Sharon
Rolande Smith, Toronto
William et Sally Somers, Toronto
David et Pam Soward, Georgetown
Joyce K. Sowby, Toronto
Ruth Stacey-Patterson, Toronto
Michael Street, Ancaster
Succession de Barbara Yvonne Eckardt,
Hamilton
Succession de Jeannette Marguerite
Melita Neilson, Almonte
Ivy Sucee, Peterborough
Regan Takenaka, Toronto
Doug Tallon, North York
Corlene Taylor, Beamsville
E.J. Tilt, Toronto
Toronto Foundation, Toronto
Marcia Turner, Port Colborne
Margaret Jane Turner, Peterborough
Peeranut Visetsuth, Toronto
Anton Wagner, Toronto
Malcolm Wardman, Cobourg
Brian et Jane Wright, Chatham
W5 CTV News, Scarborough

Nous remercions également tous les
donateurs qui ont souhaité garder
l'anonymat.

Partenaires

1 800 Ontario

Archives publiques de l'Ontario

Bénévoles du Centre des salles de théâtre
Elgin et Winter Garden

Bruce Trail Conservancy

Caledon Countryside Alliance

Caledon Hills Bruce Trail Club

Collège Algonquin, campus de Perth

Comité consultatif du Programme des
artistes en résidence Doris McCarthy

Comité consultatif du site historique de la
Case de l'oncle Tom

Commission de l'escarpement du Niagara

Conservation Halton

Couchiching Conservancy

Credit Valley Conservation

Dry Stone Canada

Église anglicane St. Mary (comité des
archives), Richmond Hill

ERA Architects

Fondation régimentaire des Stormont,
Dundas and Glengarry Highlander

Friends of Fulford Place Association

Friends of Macdonell-Williamson House

Friends of Scotsdale

Ganaraska Region Conservation

Galerie Doris McCarthy Gallery, sur le
campus de l'Université de Toronto à
Scarborough

Grand River Conservation Authority

Halton-Peel Woodlands and Wildlife
Stewardship

Hamilton Conservation Authority

Huron-Wendat Nation

Infrastructure Ontario

Jury des Prix du lieutenant-gouverneur
pour les réalisations en matière de
conservation du patrimoine ontarien

Kawartha Conservation Authority

Kingston Field Naturalists

Lake of Bays Heritage Foundation

Lake-of-the Woods Historical Society

Lake Simcoe Region Conservation Authority

Land Conservancy of Kingston,
Frontenac, Lennox and Addington

Métis Nation of Ontario

Ministère des Relations avec les
Autochtones et de la Réconciliation

Ministère de l'Infrastructure

Ministère des Richesses naturelles et des
Forêts

Ministère du Tourisme, de la Culture et
du Sport

Mississaugas of the New Credit First
Nation

Mississippi Valley Conservation Authority

Mohawks of Akwesasne

Nippissing Naturalists Club, North Bay

Norfolk Field Naturalists

Nottawasaga Valley Conservation
Authority

Office de la protection de la nature de
Toronto et de la région

Office des affaires francophones

Office du Lieutenant-gouverneur de
l'Ontario

Ontario College of Art and Design
University

Ontario College of Pharmacists

Ontario Society of Artists

Parcs de l'Ontario

Perth Senior Craft Fellowship

Portes ouvertes Ajax

Portes ouvertes Aurora

Portes ouvertes Belleville

Portes ouvertes Brockville - Mille-Îles

Portes ouvertes Burlington

Portes ouvertes Clarington

Portes ouvertes Elgin Est

Portes ouvertes Erin

Portes ouvertes Fergus-Elora

Portes ouvertes Gravenhurst

Portes ouvertes Grimsby

Portes ouvertes Guelph

Portes ouvertes Comté de Haldimand

Portes ouvertes Région de Halton

Portes ouvertes Hamilton

Portes ouvertes Kawartha Lakes

Portes ouvertes Kingston

Portes ouvertes Canton de King

Portes ouvertes Comté de Lambton

Portes ouvertes London

Portes ouvertes Markham

Portes ouvertes Mississauga

Portes ouvertes Muskoka Lakes

Portes ouvertes Grenville du Nord

Portes ouvertes Orillia et région

Portes ouvertes Oshawa

Portes ouvertes Ottawa

Portes ouvertes Owen Sound

Portes ouvertes Oxford-Tillsonburg

Portes ouvertes Perth

Portes ouvertes Peterborough

Portes ouvertes Quinte West

Portes ouvertes Richmond Hill

Portes ouvertes South Bruce Peninsula

Portes ouvertes St. Thomas

Portes ouvertes Thunder Bay

Portes ouvertes Toronto

Portes ouvertes Walkerton et région

Portes ouvertes Région de Waterloo

Portes ouvertes Wellington North

Portes ouvertes Whitby

Portes ouvertes Whitchurch-Stouffville

Portes ouvertes Windsor

Première Nation crie de la Moose

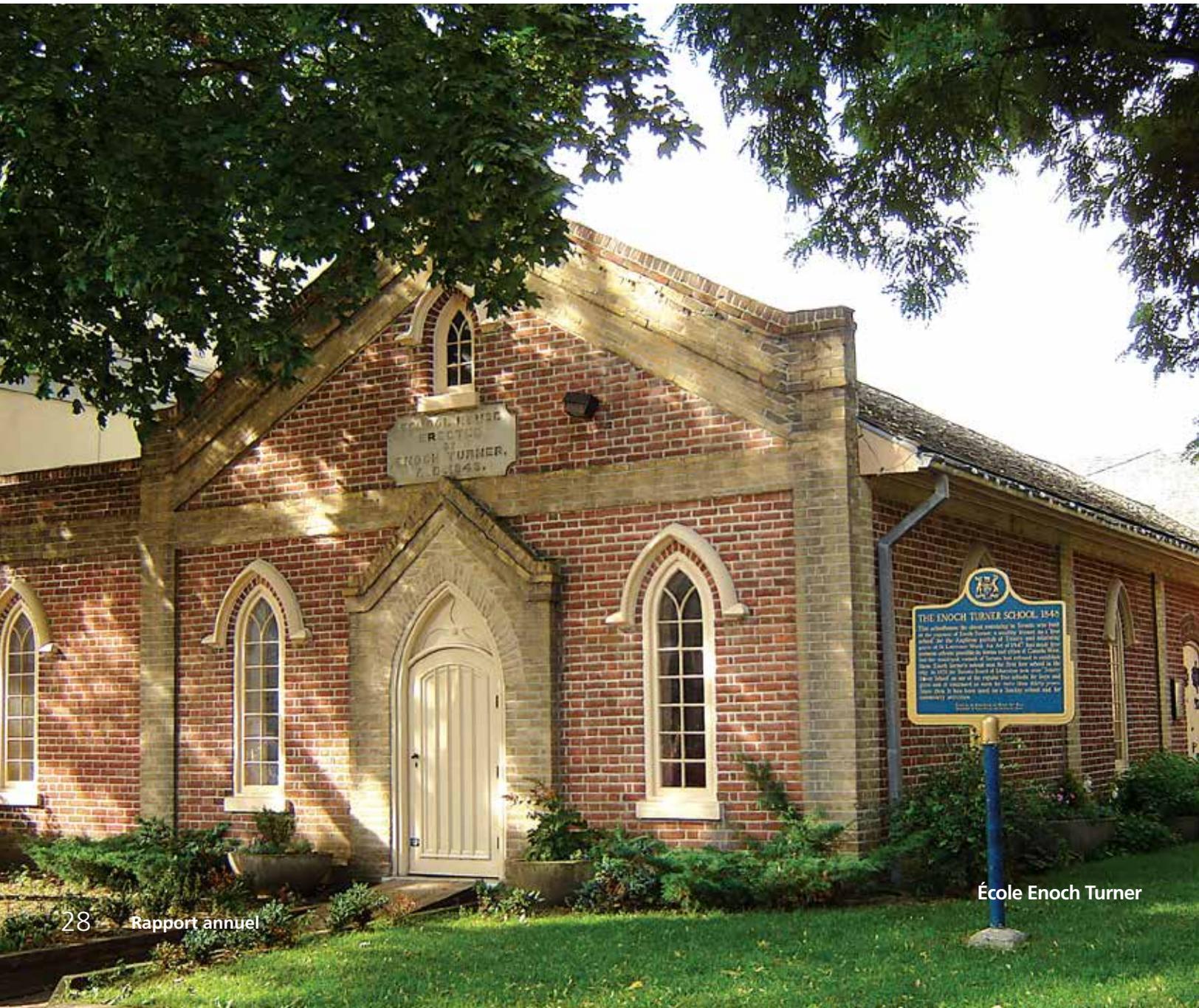
Première Nation non cédée des
Chippewas de Nawash

Région de Peel

Reverb Litho
 Rideau Valley Conservation Authority
 Société canadienne de peintres en aquarelle
 Société d'histoire des Noirs en Ontario
 Société d'histoire du comté de Hastings
 South Nation Conservation Authority
 Taylor Hazell Architects
 Temple de la renommée des sports de Belleville
 Temple de la renommée des sports de Cornwall
 Temple de la renommée du hockey de Renfrew

Timmins Martelle Heritage Consultants (TMHC)
 Township of Lake of Bays, Dwight
 Thunder Bay Field Naturalists
 Université Queen's
 Université Ryerson
 Université de Toronto
 Université de Toronto – Mississauga
 Université de Waterloo
 Université de Western Ontario
 Upper Thames River Conservation Authority
 Ville de Cornwall
 Ville de Hamilton

Ville de Toronto
 Ville de Windsor
 Ville de Aurora
 Ville de Belleville
 Ville de Caledon
 Ville de Ingersoll
 Ville de Kirkland Lake
 Ville de Perth
 Ville de Renfrew
 Ville de Tecumseh
 Willowbank
 Writers' Union of Canada



École Enoch Turner

Responsabilités de la direction en matière de rapports financiers

Les états financiers ci-joints de la Fiducie du patrimoine ontarien ont été préparés conformément au Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, et leur contenu incombe à la direction. La préparation d'états financiers nécessite l'utilisation d'estimations fondées sur le jugement de la direction, particulièrement lorsque la comptabilisation des opérations ne peut être effectuée avec certitude qu'au cours d'une période ultérieure. Les états financiers ont été préparés comme il se doit en fonction d'un seuil raisonnable d'importance relative et des renseignements disponibles au 20 septembre 2017.

La direction maintient un système de contrôles internes conçu pour offrir une assurance raisonnable que les actifs sont protégés et que de l'information financière fiable est disponible en temps opportun. Ce système comprend des politiques et des procédures officielles ainsi qu'une structure organisationnelle qui prévoit une délégation de pouvoirs adéquate et la séparation des responsabilités.

Le conseil d'administration veille à ce que la direction s'acquitte de ses obligations en matière de rapports financiers et de contrôle interne. Il examine et approuve les états financiers.

Les états financiers ont été vérifiés par le Bureau du vérificateur général de l'Ontario. La responsabilité de celui-ci consiste à exprimer une opinion sur la question de savoir si les états financiers sont présentés fidèlement et conformément aux normes comptables pour le secteur public du Canada. Le rapport du vérificateur indépendant figurant aux pages suivantes précise l'étendue de l'examen et de l'opinion du vérificateur.



Beth Hanna,
directrice générale



Paul Dempsey
directeur intérimaire des
entreprises opérationnelles et
des services internes



Office of the Auditor General of Ontario
Bureau du vérificateur Général de l'Ontario

Rapport de vérification indépendant

À la Fiducie du patrimoine ontarien
et au ministre du Tourisme, de la Culture et du Sport

J'ai vérifié les états financiers ci-joints de la Fiducie du patrimoine ontarien, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2017, ainsi que l'état des résultats d'exploitation, l'état de l'évolution des soldes des fonds et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales conventions comptables et d'autres renseignements explicatifs

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est chargée de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément au Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, ainsi que de tout contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers exempts d'inexactitudes importantes, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de la vérificatrice

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en fonction de mes vérifications. Celles-ci ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent de satisfaire aux règles de déontologie ainsi que de planifier et d'exécuter les vérifications de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes.

Une vérification implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les renseignements fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de la vérificatrice, et notamment de l'évaluation des risques que les états financiers comportent des inexactitudes importantes, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans le cadre de l'évaluation de ces risques, la vérificatrice prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures de vérification qui sont adaptées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Une vérification comporte également l'évaluation de la pertinence des conventions comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus dans le cadre de la vérification sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Opinion

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Fiducie du patrimoine ontarien au 31 mars 2017, ainsi que de ses résultats d'exploitation, de ses gains et pertes de réévaluation et de l'état de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada.

Susan Klein, CPA, CA, LPA
Assistant Auditor General

Toronto, Ontario
Le 20 Septembre 2017

Box 105, 15th Floor
20 Dundas Street West
Toronto, Ontario
M5G 2C2
416-327-2381
Fax: 416-327-9862
tty: 416-327-6123

B.P. 105, 15e étage
20 rue Dundas ouest
Toronto (Ontario)
M5G 2C2
416-327-2381
Télécopieur : 416-327-9862
ats: 416-327-6123

www.auditor.on.ca

Fiducie du patrimoine ontarien

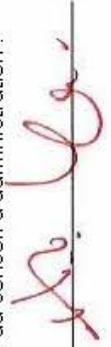
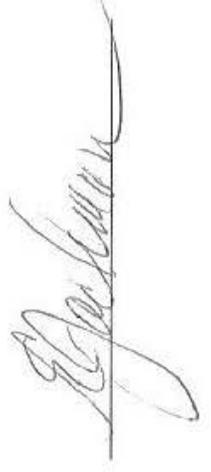
État de la situation financière
(en milliers de dollars)

Au 31 mars

	Fonds d'administration		Fonds grevés d'affectations		Fonds de dotation		Total
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	
Actif							
Actif à court terme							
Trésorerie et équivalents (note 2 a)	3 366 \$	2 914 \$	947 \$	3 587 \$	— \$	— \$	4 343 \$
Placements à court terme et la trésorerie (note 2 b)	—	—	9 541	6 367	—	—	9 541
Créances (note 5)	490	349	265	342	—	—	755
Charges payées d'avance	89	81	—	—	—	—	89
	3 945	3 344	10 753	10 296	—	—	14 698
Placements à long terme (note 2 c)	—	—	4 825	5 429	11 753	11 794	16 578
Immobilisations (note 3)	57	53	246	373	—	—	303
	4 002 \$	3 397 \$	15 824 \$	16 098 \$	11 753 \$	11 794 \$	31 579 \$
Passif et soldes de fonds							
Passif à court terme							
Dettes et charges à payer (note 5)	2 367 \$	1 843 \$	476 \$	149 \$	— \$	— \$	2 843 \$
Dépôts et produits reportés	364	241	—	—	—	—	364
Avantages sociaux futurs (note 4 b)	381	448	—	—	—	—	381
	3 112	2 532	476	149	—	—	3 568
Avantages sociaux futurs (note 4)	749	732	—	—	—	—	749
Soldes de fonds :							
Grevés d'affectations externes	—	—	11 623	11 810	9 786	9 748	21 409
Grevés d'affectations internes	—	—	3 779	4 198	1 715	1 710	5 494
Non grevés d'affectations	141	133	—	—	—	—	141
Gains/ pertes de réévaluation cumulés	141	133	15 402	16 008	11 501	11 458	27 044
	—	—	(54)	(59)	252	336	198
	141	133	15 348	15 949	11 753	11 794	27 242
Engagements (note 11)	4 002 \$	3 397 \$	15 824 \$	16 098 \$	11 753 \$	11 794 \$	31 579 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil d'administration :

Fiducie du patrimoine ontarien

État des résultats
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars

	Fonds d'administration		Fonds grevés d'affectations		Fonds de dotation		Total
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017
Produits							
Subventions							
Ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport							
Fonctionnement	4 075 \$	4 075 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	4 075 \$
Immobilisations	—	—	1 720	825	—	—	1 720
Projets spéciaux	—	—	74	71	—	—	74
Autres	—	—	931	461	—	—	931
Droits de location et de permis	4 072	3 750	—	—	—	—	4 072
Produits d'intérêts (note 7)	456	573	140	85	43	43	639
Collectes de fonds et commandites d'entreprises							
Trésorerie	69	142	219	170	—	15	288
Biens et collections	—	43	—	—	—	—	—
Autres dons en nature	18	6	—	—	—	—	18
Autres produits	105	107	70	60	—	—	175
	8 795	8 696	3 154	1 672	43	58	11 992
Charges (note 8) :							
Biens et collections de la Fiducie	2 516	2 982	2 922	1 934	—	—	5 438
Programmes patrimoniaux, activités et événements spéciaux	2 103	2 208	704	441	—	—	2 807
Opérations des centres d'affaires	3 195	3 082	83	17	—	—	3 278
Administration	936	814	45	33	—	—	981
Subventions et paiements	—	—	43	1	—	—	43
	8 750 \$	9 086 \$	3 797 \$	2 426 \$	—	—	12 547 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice	(45) \$	(390) \$	(643) \$	754 \$	43 \$	58 \$	(555) \$
							(1 086) \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Fiducie du patrimoine ontarien

État de l'évolution des soldes de fonds
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars

	2017					
	Grevés d'affectations externes pour la dotation	Grevés d'affectations internes pour la dotation	Affectations externes	Affectations internes	Non grevés d'affectations	Total
Solde au début de l'exercice	9 748 \$	1 710 \$	11 810 \$	4 198 \$	133 \$	27 599 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice	38	5	(89)	(554)	45	(555)
Virements entre fonds (note 9)	—	—	(98)	135	(37)	—
Solde à la fin de l'exercice	9 786 \$	1 715 \$	11 623 \$	3 779 \$	141 \$	27 044 \$

	2016					
	Grevés d'affectations externes pour la dotation	Grevés d'affectations internes pour la dotation	Affectations externes	Affectations internes	Non grevés d'affectations	Total
Solde au début de l'exercice	9 696 \$	1 704 \$	12 123 \$	5 032 \$	130 \$	28 685 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice	52	6	(313)	(441)	(390)	(1 086)
Virements entre fonds (note 9)	—	—	—	(393)	393	—
Solde à la fin de l'exercice	9 748 \$	1 710 \$	11 810 \$	4 198 \$	133 \$	27 599 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Fiducie du patrimoine ontarien

État des gains et des pertes de réévaluation
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars

	2017	2016
Gains de réévaluation cumulés au début de l'exercice	277 \$	669 \$
Pertes non réalisées	(79)	(392)
Gains de réévaluation cumulés à la fin de l'exercice	198 \$	277 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Fiducie du patrimoine ontarien

État des flux de trésorerie
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars

	2017	2016
Trésorerie provenant des (affectée aux) :		
Activités de fonctionnement		
Insuffisance des produits sur les charges de l'exercice	(555) \$	(1 086) \$
Éléments sans effets sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	257	373
Amortissement de l'escompte sur les placements	232	165
Variation du fonds de roulement hors trésorerie		
Créances	(64)	(207)
Charges payées d'avance	(8)	8
Dettes et charges à payer	851	78
Dépôts et produits reportés	123	(57)
Augmentation (diminution) des avantages sociaux futurs	(50)	5
<u>Trésorerie provenant des (affectée aux) activités de fonctionnement</u>	<u>786</u>	<u>(721)</u>
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations	(134)	(81)
<u>Trésorerie affectée aux activités d'investissement en immobilisations</u>	<u>(134)</u>	<u>(81)</u>
Activités d'investissement:		
Produit tiré des placement	15 975	24 530
Achat de placements	(18 815)	(25 240)
<u>Trésorerie affectée aux activités d'investissement</u>	<u>(2 840)</u>	<u>(710)</u>
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	(2 188)	(1 512)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	6 501	8 013
<u>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice</u>	<u>4 313 \$</u>	<u>6 501 \$</u>
Composition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie :		
Trésorerie	160 \$	190 \$
Équivalents de trésorerie	4 153	6 311
<u>Trésorerie et équivalents de trésorerie</u>	<u>4 313 \$</u>	<u>6 501 \$</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Fiducie du patrimoine ontarien

Notes afférentes aux états financiers
(en milliers de dollars)

31 mars 2017

La Fiducie du patrimoine ontarien (la « Fiducie »), établie en vertu de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*, L.R.O. 1990, en tant que mandataire de Sa Majesté du chef de l'Ontario, s'est engagée à préserver, à protéger et à promouvoir le patrimoine de l'Ontario en recevant, en gardant en fiducie ou en administrant des dons d'articles et de biens patrimoniaux importants à caractère historique, architectural, archéologique, récréatif, esthétique, naturel et panoramique. Elle fournit des conseils techniques et un appui financier aux particuliers, entreprises et organismes publics ayant à cœur la protection du patrimoine, effectue des recherches, assure la sensibilisation du public et entreprend d'autres initiatives. La Fiducie est un organisme provincial sans but lucratif qui relève du ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport. Elle est exonérée d'impôt sur ses biens immobiliers, ses affaires et ses revenus, et elle peut remettre des reçus pour les dons qu'elle reçoit.

1. Principales méthodes comptables

a) Mode de présentation

La direction a préparé les états financiers conformément au Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, qui énonce les principes comptables généralement reconnus pour les organismes sans but lucratif publics au Canada. La Fiducie a choisi d'utiliser les normes s'appliquant aux organismes sans but lucratif qui correspondent aux chapitres SP 4200 à SP 4270. Les méthodes comptables importantes sont résumées ci-après.

b) Comptabilité par fonds

Les ressources sont classées, aux fins de la comptabilité et de la présentation de l'information financière, en fonds tenus conformément à leurs objectifs particuliers ou aux directives du conseil d'administration. Les virements d'un fonds à l'autre sont faits avec l'approbation du conseil d'administration, à l'exception des fonds grevés d'affectations externes qui exigent l'approbation des donateurs de fonds. Aux fins des rapports financiers, il existe trois groupes de fonds :

i) Fonds d'administration

Le fonds d'administration sert à toutes les transactions journalières courantes de la Fiducie. La Fiducie peut déboursier ou dépenser toute somme de son fonds d'administration ou en disposer autrement afin de poursuivre ses objectifs et de couvrir les dépenses engagées pour réaliser ses objectifs.

Fiducie du patrimoine ontarien

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2017

1. Principales méthodes comptables (suite)

ii) Fonds grevés d'affectations

Les fonds grevés d'affectations comprennent :

a) Les fonds grevés d'affectations externes, soit :

- i) les sommes reçues de la province de l'Ontario (la « Province »), du gouvernement fédéral et des organismes sans but lucratif pour le financement de projets particuliers;
- ii) les dons reçus dont l'utilisation est assujettie aux conditions précisées par les donateurs;
- iii) un fonds de réserve constitué en vertu de l'article 13 de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*, dont le capital ne peut être dépensé sans le consentement du lieutenant-gouverneur en conseil.

b) Les fonds affectés d'origine interne, soit :

Les montants réservés par le conseil d'administration pour financer des projets précis qui relèvent du mandat de la Fiducie.

iii) Fonds de dotation

Les fonds de dotation correspondent aux ressources durables détenues en fiducie et aux montants réservés par le conseil d'administration pour être conservés en tant que dotations.

c) Trésorerie et équivalents

La trésorerie et les équivalents incluent l'encaisse, les soldes bancaires et les dépôts à terme avec des échéances jusqu'à 90 jours à compter de la date d'acquisition.

d) Placements à court terme

Les placements à court terme incluent les dépôts à terme et les obligations arrivant à échéance dans un délai de 12 mois et ayant une durée de plus de 90 jours à compter de la date d'acquisition.

Fiducie du patrimoine ontarien

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2017

1. Principales méthodes comptables (suite)

e) Immobilisations

Les immobilisations acquises, y compris le matériel informatique, le matériel de bureau, le mobilier et les agencements, sont présentées au coût, moins l'amortissement cumulé. Les apports d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile des actifs variants de trois à cinq ans.

f) Biens et articles relatifs au patrimoine culturel et naturel

Le coût des biens et articles relatifs au patrimoine culturel et naturel achetés est passé en changes tandis que les biens et articles relatifs au patrimoine culturel et naturel qui sont offerts sous forme de dons sont comptabilisés titre de produits et de changes à leur juste valeur à la date de l'apport. Les dépenses relatives à la restauration de biens appartenant à la Fiducie sont passées en changes à mesure qu'elles sont engagées.

Les biens comme les terres, les bâtiments et les articles appartenant à la Fiducie (voir note 6) sont classés comme faisant partie des collections du patrimoine culturel et naturel gardées en fiducie. Par conséquent, ils n'ont pas à être inclus dans les immobilisations et ne sont pas amortis.

g) Avantages sociaux futurs

Les régimes de retraite à prestations déterminées interentreprises sont comptabilisés comme des régimes à cotisations déterminées, car les données ne sont pas suffisantes pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées. Les contributions aux régimes de retraite à prestations déterminées interentreprises sont passées en charges selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les autres avantages sociaux futurs comprennent ceux postérieurs à l'emploi qui sont payables au moment de la cessation d'emploi et sont fournis à certains employés. Ils sont comptabilisés à mesure que les employés rendent les services nécessaires pour y avoir droit.

Fiducie du patrimoine ontarien

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2017

1. Les principales méthodes comptables (suite)

h) Comptabilisation des produits

La Fiducie comptabilise les apports selon la méthode de comptabilité par fonds affectés.

Les apports liés aux activités générales de fonctionnement sont comptabilisés à titre de produits de fonds d'administration au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir. Les apports affectés liés aux activités générales de fonctionnement sont comptabilisés à titre de produits de fonds d'administration au cours de l'exercice où les charges connexes sont engagées. Tous les autres apports affectés sont comptabilisés à titre de produits du fonds grevé d'affectation approprié lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir. Les apports aux fins de la dotation sont comptabilisés à titre de produits du fonds de dotation lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir. Les apports sont comptabilisés dans leurs fonds respectifs si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et son recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits financiers comprennent les intérêts, les dividendes et les gains et pertes réalisés ou non réalisés. Les produits financiers assujettis à des affectations stipulant qu'ils doivent être ajoutés au montant du capital du fonds de dotation sont présentés à titre de produits du fonds de dotation. Tout autre produit financier tiré des ressources de dotation est présenté dans le fonds d'administration ou les fonds grevés d'affectations, selon la nature des affectations imposées par les contributeurs au fonds de dotation. Lorsque les contributeurs ou les donateurs ne précisent pas le traitement des produits financiers générés par les fonds fournis, ces produits sont comptabilisés à titre de produits dans le fonds d'administration. Les frais de gestion des placements sont comptabilisés dans le fonds d'administration. Un montant de 10 % par année est prélevé dans chacun des fonds de dotation individuels et comptabilisé à titre de produits dans le fonds d'administration, ou transféré vers le fonds d'administration si les produits générés dans les fonds individuels sont insuffisants ou en cas de perte de placement.

Les droits de location et de permis sont comptabilisés à titre de produits lorsque le service est fourni et le recouvrement est raisonnablement assuré.

i) Apports de dons en nature

Le travail de la Fiducie est soutenu par des dons en nature, qui s'ajoutent aux biens et articles offerts sous forme de dons dont il est fait mention à la note 1 f). Ces montants sont comptabilisés à titre de produits et changés à leur juste valeur à la date de l'apport, à condition que celle-ci puisse être raisonnablement estimée.

Fiducie du patrimoine ontarien

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2017

1. Principales méthodes comptables (suite)

j) Apports de services

Des bénévoles consacrent une grande partie de leur temps chaque année afin d'aider la Fiducie à offrir ses services. En outre, la Fiducie tire profit d'apports de services en nature aux termes de divers accords conclus avec des particuliers, des entreprises et des partenaires communautaires. Comme il est difficile d'estimer leur juste valeur, les apports de services ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

k) Instruments financiers

i) Les instruments financiers sont évalués à leur juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Les instruments de capitaux propres qui sont cotés sur un marché actif sont présentés à leur juste valeur. La direction a choisi de comptabiliser tous les placements à leur juste valeur, étant donné qu'ils sont gérés et évalués en fonction de la juste valeur.

Les placements comptabilisés à leur juste valeur sont réévalués à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Les variations non réalisées de la juste valeur sont constatées dans l'état des gains et pertes de réévaluation jusqu'à la vente ou l'échéance de l'actif, moment auquel les gains et pertes non réalisés comptabilisés antérieurement dans l'état des gains et pertes de réévaluation sont reclassés aux états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds.

Toutes les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction. Les coûts de transaction engagés relativement à l'acquisition d'instruments financiers sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Tous les actifs financiers sont soumis à un test de dépréciation chaque année. Lorsqu'une baisse, est déterminée comme étant durable, le montant de la perte est présenté dans les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds, et toute perte non réalisée est rajustée par une imputation à l'état des gains et pertes de réévaluation.

Les autres instruments financiers, y compris les créances et les dettes, sont d'abord comptabilisés à leur juste valeur, puis sont évalués au coût, déduction faite des provisions pour dépréciation.

Fiducie du patrimoine ontarien

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2017

1. Principales méthodes comptables (suite)

Sauf indication contraire, la direction estime que la Fiducie n'est exposée à aucun risque de crédit, de liquidité et de taux d'intérêt important qui découlerait des instruments financiers.

- ii) Les évaluations de la juste valeur sont classées selon une hiérarchie qui comporte trois niveaux de données pouvant servir à mesurer la juste valeur :
- Niveau 1 – Prix cotés non rajustés, négociés sur des marchés actifs, pour des actifs ou passifs identiques;
 - Niveau 2 – Données observables ou corroborées, autres que les données du niveau 1, comme les prix cotés pour des actifs ou passifs similaires au sein de marchés inactifs, ou des données du marché observables pour la quasi-totalité de la durée de l'actif ou du passif.
 - Niveau 3 – Données non observables ne s'appuyant pas ou s'appuyant peu sur une activité du marché et qui sont pertinentes pour l'évaluation de la juste valeur de l'actif ou du passif.

Pour tous les placements détenus par la Fiducie, l'évaluation de la juste valeur est classée au niveau 1.

I) Affectation des changes

La Fiducie est propriétaire de collections et de biens qu'elle exploite. De plus, elle administre des activités et des programmes patrimoniaux, de même que des centres d'affaires. Le coût de chacun de ces secteurs fonctionnels inclut les salaires et les avantages sociaux, les fournitures et d'autres changes qui sont directement liées à la mise en œuvre des programmes. La Fiducie engage également certains frais généraux et administratifs qui sont communs à l'administration de ces programmes.

Les salaires et les avantages sociaux du bureau du directeur général et des services généraux sont attribués aux biens patrimoniaux, à la prestation des programmes patrimoniaux et à la gestion d'affaires en fonction du temps consacré à chacun de ces secteurs fonctionnels. Les dépenses de soutien général engagées sont affectées proportionnellement à la fonction à laquelle elles s'appliquent directement.

Fiducie du patrimoine ontarien

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2017

1. Principales méthodes comptables (suite)

m) Recours à des estimations

La préparation des états financiers exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants de l'actif et du passif présentés à la date des états financiers, et sur les montants des produits et des charges présentés pour l'exercice. Les éléments significatifs pouvant faire l'objet de telles estimations et hypothèses incluent la charge d'amortissement et les charges à payer. Les résultats réels peuvent différer des estimations de la direction, à mesure que des données supplémentaires deviennent disponibles à une date ultérieure.

Fiducie du patrimoine ontarien

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2017

2. Placements

a) Trésorerie et équivalents de trésorerie :

	2017			2016		
	Coût	Juste valeur	Rendement moyen pondéré	Coût	Juste valeur	Rendement moyen pondéré
Dépôts à terme – banque de l'annexe 1	750 \$	751 \$	0,80 %	1 950 \$	1 953 \$	0,80 %
Compte d'épargne portant intérêt	3 401	3 402	0,70 %	4 355	4 358	0,71 %
Trésorerie	160	160	–	190	190	–
	4 311 \$	4 313 \$		6 495 \$	6 501 \$	

b) Placements à court terme

	2017			2016		
	Coût	Juste valeur	Rendement moyen pondéré	Coût	Juste valeur	Rendement moyen pondéré
Dépôts à terme – banque de l'annexe 1	4 900 \$	4 904 \$	0,80 %	3 100 \$	3 102 \$	0,80 %
Obligations d'État	2 351	3 413	3,93 %	1 006	1 362	4,77 %
Obligations autres que l'état	1 269	1 224	3,18 %	1 867	1 903	2,86 %
	8 520 \$	9 541 \$		5 973 \$	6 367 \$	

c) Placements à long terme

	2017			2016		
	Coût	Juste valeur	Rendement moyen pondéré	Coût	Juste valeur	Rendement moyen pondéré
Obligations d'État	6 902 \$	7 061 \$	5,08 %	8 140 \$	9 356 \$	4,83 %
Obligations autres que l'état	9 282	9 517	3,70 %	7 739	7 867	3,68 %
	16 184 \$	16 578 \$		15 879 \$	17 223 \$	

Les dates d'échéance des placements à long terme s'échelonnent d'avril 2017 à décembre 2108 (2016 – d'avril 2017 à décembre 2108).

Fiducie du patrimoine ontarien

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2017

3. Immobilisations

nette	2017		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable
Fonds d'administration			
Biens et collections de la Fiducie	20 \$	12 \$	8 \$
Programmes patrimoniaux, activités et événements spéciaux	19	7	12
Opérations des centres d'affaires	48	18	30
Administration	12	5	7
	99	42	57
Fonds grevés d'affectations			
Biens et collections de la Fiducie	1 290	1 214	76
Programmes patrimoniaux, activités et événements spéciaux	136	90	46
Opérations des centres d'affaires	135	49	86
Administration	128	90	38
	1 689	1 443	246
	1 788 \$	1 485 \$	303 \$

nette	2016		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable
Fonds d'administration			
Biens et collections de la Fiducie	20 \$	13 \$	7 \$
Programmes patrimoniaux, activités et événements spéciaux	19	10	9
Opérations des centres d'affaires	82	51	31
Administration	11	5	6
	132	79	53
Fonds grevés d'affectations			
Biens et collections de la Fiducie	1 497	1 259	238
Programmes patrimoniaux, activités et événements spéciaux	118	71	47
Opérations des centres d'affaires	67	44	23
Administration	138	73	65
	1 820	1 447	373
	1 952 \$	1 526 \$	426 \$

Au cours de l'exercice considéré d'amortissement respectivement de 16 \$ et 241 \$ (2016 - 15 \$ et 358 \$). De plus, des immobilisations entièrement amorties dont le coût total s'élève à 298 \$ (2016 - 698 \$) ne sont plus utilisées et ont été radiées.

Fiducie du patrimoine ontarien

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2017

4. Avantages sociaux futurs

a) Prestations de retraite

Les employés réguliers de la Fiducie cotisent au Régime de retraite des fonctionnaires ou au Régime de retraite du Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario («Régime de retraite du SEFPO»), qui sont des régimes de retraite à prestations déterminées pour les employés de la Province et de nombreux organismes provinciaux. La Province, qui est l'unique promoteur du Régime de retraite des fonctionnaires et qui est le copromoteur du Régime de retraite du SEFPO, détermine les cotisations annuelles que versera la Fiducie les caisses de retraite. Comme la Fiducie n'est pas le promoteur de ces caisses, les gains et les pertes issus des évaluations actuarielles aux fins de la capitalisation exigées par la loi ne sont pas considérés comme des actifs ou des obligations de la Fiducie, car c'est aux promoteurs de veiller à ce que les caisses de retraite soient financièrement viables. Les paiements annuels de la Fiducie s'élevant à 365 \$ (2016 - 362 \$) sont inclus dans les changes de fonds d'administration et des fonds grevés d'affectations dans l'état des résultats.

b) Avantages complémentaires de retraite

Le coût des avantages complémentaires de retraite des employés est payé par la Province et n'est pas inclus dans l'état des résultats. La Fiducie accorde également des prestations de départ aux employés admissibles qui les ont gagnées. Le montant des prestations de départ imposé par la loi, des indemnités de congé non utilisées et des autres prestations de départ cumulées à la fin de l'exercice s'élevait à 1 130 \$ (2016 - 1 180 \$) dont une tranche de 381 \$ (2016 - 448 \$) a été présentée dans le passif à court terme.

5. Opérations entre apparentés

En tant qu'organisme provincial, la Fiducie est tenue d'acquiescer des services communs centraux obligatoires auprès d'autres ministères gouvernementaux ou organismes gouvernementaux désignés. La Province fournit à la Fiducie les services suivants : paie, réseau d'information sur les ressources humaines, administration des régimes d'avantages sociaux des employés, publicité aux fins de recrutement, services juridiques, télécommunications, envois en nombre, assurance et gestion du risque.

En outre, la Fiducie organise des programmes patrimoniaux, des activités et des événements spéciaux en partenariat avec d'autres ministères ou organismes gouvernementaux provinciaux et obtient du financement par l'intermédiaire de programmes de subventions administrés par des ministères ou organismes gouvernementaux provinciaux.

Fiducie du patrimoine ontarien

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2017

5. Opérations entre apparentés (suite)

Les sommes à recevoir de/à payer à la Province et non réglées à la fin de chaque exercice se détaillent comme suit :

	2017	2016
Somme à recevoir de la Province	260 \$	229 \$
Somme à payer à la Province	346 \$	335 \$

6. Biens et articles relatifs au patrimoine culturel et naturel

À la fin de l'exercice, le portefeuille de biens détenus par la Fiducie incluait 192 sites du patrimoine culturel et naturel (respectivement 27 et 165 sites) où se trouvaient 107 bâtiments. La Fiducie possède également 25 011 artefacts culturels et plus de 945 000 artefacts archéologiques qui sont directement associés à des biens lui appartenant. Au moyen de servitudes de conservation, la Fiducie protège 273 propriétés patrimoniales appartenant à d'autres. Depuis 1956, la Fiducie a installé 1 277 plaques provinciales en l'honneur de personnes, de lieux et d'événements importants.

7. Produits financier

Les produits d'intérêts incluent les produits générés par les ressources de dotation et d'autres placements, présentés dans les fonds suivants :

	Fonds d'administration		Fonds grevés d'affectations		Fonds de dotation	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Produits d'intérêts tirés de :						
Ressources de fonds de dotation	290 \$	354 \$	100 \$	37 \$	43 \$	43 \$
Autres placements	166	219	40	48	–	–
	456 \$	573 \$	140 \$	85 \$	43 \$	43 \$

La Fiducie a adopté une politique de de préservation du capital. Cette politique vise à protéger la valeur réelle des dotations en exigeant un montant équivalent à 10 % du revenu annuel brut moyen des placements par le fonds de dotation, à ajouter au capital du fonds de dotation, et en limitant le montant du revenu disponible pour les dépenses.

Fiducie du patrimoine ontarien

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2017

7. Revenus de placements (suite)

Au cours de l'exercice, un montant de 433 \$ (contre 434 \$ en 2016) en revenus de placements a été tiré de fonds de dotation, dont 43 \$ (contre 43 \$ en 2016) affectés à la préservation du capital et comptabilisé comme revenu de placements dans le fonds de dotation. Un montant de 100\$ (contre 37\$ en 2016) est assujéti à des restrictions imposées par les contributeurs et a été comptabilisé dans les fonds affectés. Le revenu restant des placements du fonds de dotation, de 290\$ (contre 354\$ en 2016), est comptabilisé comme des recettes dans la caisse générale, car aucune restriction n'a été imposée par les contributeurs à leur égard.

8. Affectation des dépenses

a) Les dépenses de soutien général du bureau du directeur général et des services généraux de 340\$ (contre 310\$ en 2016) ont été affectées à d'autres programmes comme suit :

	2017	2016
Biens et collections de la Fiducie	76 \$	91 \$
Programmes patrimoniaux, activités et événements spéciaux	89	95
Opérations des centres commerciaux	48	43
Administration	127	81
	340 \$	310 \$

b) Le coût des salaires et des avantages sociaux du bureau du directeur général et des services généraux de 1 350\$ (contre 1 324\$ en 2016) a été attribué à d'autres programmes comme suit :

	2017	2016
Biens et collections de la Fiducie	156 \$	163 \$
Programmes patrimoniaux, activités et événements spéciaux	348	375
Opérations des centres commerciaux	251	231
Administration	595	555
	1 350 \$	1 324 \$

9. Virements entre fonds

Les apports non affectés initialement comptabilisés dans la caisse générale et réservés, selon les besoins, au moyen de résolutions du conseil d'administration, sont alloués de façon à répondre à des priorités ou à des imprévus internes divers et approuvés. Ces opérations sont déclarées comme des virements entre fonds, soit entre la caisse générale et les fonds affectés d'origine interne.

Fiducie du patrimoine ontarien

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2017

Pour l'exercice 2016, il s'agit principalement de la libération de fonds grevés d'affectations internes pour atténuer le déficit de fonctionnement annuel du fonds d'administration.

10. Facilités de crédit

La Fiducie a des facilités de crédit remboursables à vue d'un montant maximum de 250 \$. Portant intérêt au taux préférentiel plus 1/4 %, ou 2,95 % (2016 - 2,95 %). Aux 31 mars 2017 et 2016, la Fiducie n'avait aucun emprunt en souffrance en vertu de ces facilités.

11. Engagements

Au 31 mars 2017, les engagements de la Fiducie au titre des fonds grevés d'affectations s'établissaient à 104 \$ (2016 - 147 \$) pour des subventions de dépenses destinées aux collectivités, y compris aux organismes sans but lucratif et aux municipalités admissibles, afin de préserver, de restaurer et de maintenir leurs biens patrimoniaux.

Les différents accords de subvention prévoient des exigences quant aux étapes particulières que les bénéficiaires doivent franchir avant d'obtenir le versement de leur subvention. De ce fait, aucun passif n'a été constaté relativement à ces engagements au 31 mars 2017.

12. Instruments financiers

Risque de crédit

La Fiducie est exposée au risque de crédit relativement à ses créances et à ses placements à court terme et à revenu fixe en raison du risque qu'une partie à l'instrument financier ne s'acquitte pas de son obligation et fasse subir une perte financière à l'autre partie. Au 31 mars 2017, 58 % (2016 - 65 %) du solde des créances est à recevoir des gouvernements du Canada, de l'Ontario et d'autres provinces.

Risque de marché

Le risque de marché survient lorsque la valeur d'un portefeuille de placements diminue en raison de fluctuations de la volatilité des taux d'intérêt, du cours des actions, des taux de change et du cours des produits de base, quand les titres à revenu fixe sont négociés périodiquement. La Fiducie gère le risque de marché potentiel grâce à des paramètres établis dans la politique de placement, laquelle exige une composition conservatrice des avoirs en portefeuille, restreint les niveaux de concentration dans des types de titres et fixe des notations acceptables à l'égard des obligations. Les dispositions actuelles de la politique de placement limitent les placements dans des actions, des produits de base et des devises et, par conséquent, atténuent toute exposition aux risques dans ces domaines.

L'exposition au risque de marché n'a pas sensiblement évolué depuis 2016.